

Initiatives ministérielles

Or, les 90 millions sur cinq ans, ou quatre millions par province par année en moyenne, que le gouvernement a accordés pour que l'on puisse trouver de nouveaux débouchés ou pénétrer les marchés des étrangers qui viennent pêcher ici ne suffisent pas. Le gouvernement doit injecter des fonds additionnels. Il doit oublier l'Accord de libre-échange, car ce n'est pas aux États-Unis que se trouvent la plupart des marchés sous-exploités.

Je pourrais parler du renouvellement des stocks, mais je préfère attirer l'attention de la Chambre sur la crise qui sévit actuellement parce que les fonctionnaires du ministère des Pêches n'ont pas su s'attaquer au problème.

Je crois comprendre que les pêcheurs occupent les bureaux du ministère à Barrington, à Pubnico, à Meteghan et à Digby. Barrington se trouve dans le comté de Shelburne, qui dépend totalement des pêcheries côtières. Ces pêcheurs sont là pour une raison fort élémentaire. Ils ont présenté une proposition en janvier ou février. Des discussions ont suivi. Ils ont réitéré leur proposition il y a une semaine et demie et, la semaine dernière, ils ont commencé à manifester leur mécontentement. Ils ne pêchent pas. Ils veulent discuter de leur proposition concernant le banc Georges, où les Américains prennent tout le poisson qu'ils veulent.

Par suite de la manifestation qui s'est déroulée mardi dernier devant les bureaux du ministère à Yarmouth, ils ont décidé de revenir jeudi pour demander une rencontre à Meteghan, hier, avec les fonctionnaires fédéraux. Pas un seul n'est venu. Pourtant, tard dans la journée de vendredi, le ministère a présenté une contre-proposition qui n'avait rien à voir avec la première proposition des pêcheurs. Ceux-ci sont fort contrariés. Comme les fonctionnaires n'ont aucune crédibilité, ils ne sont pas venus expliquer pour quelle raison ils avaient présenté ces contre-propositions.

Je sais que mon temps de parole est écoulé. Peut-être que certains de mes collègues voudront en entendre davantage pendant la période de questions et de commentaires.

J'estime qu'il existe une situation très périlleuse dans le sud de la Nouvelle-Écosse à l'heure actuelle. Depuis plus d'un an, les pêcheurs demandent à rencontrer les ministres des Pêches. Je dis ministres au pluriel, parce qu'on en a eu plusieurs. Les pêcheurs ont fait une propo-

sition qui a été rejetée sans qu'on ne tienne compte de toutes les discussions qui avaient eu lieu.

Le gouvernement doit se mettre à l'oeuvre. Il doit écouter les ministres provinciaux qui ont assisté à la réunion hier pour demander au gouvernement fédéral de se rendre compte de la situation grave qui existe dans notre région.

Le président suppléant (M. Paproski): La députée entendra les questions ou commentaires. Le député de Winnipeg-Nord a la parole pour poser une question ou faire un commentaire.

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je félicite ma collègue pour son exposé sur ce projet de loi portant pouvoir d'emprunt de 25,5 milliards de dollars au cours de l'exercice actuel de 1990-1991 dans le but de faire face au déficit budgétaire du gouvernement.

Vers la fin de son exposé sur l'industrie de la pêche, elle a parlé du tort que le gouvernement a infligé à cette industrie dans sa région. Je voudrais que la députée élabore sur le sujet. A vrai dire, ce gouvernement continue de faire des ravages dans les provinces défavorisées du Canada. Si elle a d'autres données, je serais heureux de les entendre.

Mme Campbell (South West Nova): Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'avoir posé la question et de me donner l'occasion d'apporter des précisions.

La pêche côtière se pratique depuis longtemps dans le sud de la Nouvelle-Écosse. Les bateaux de pêche sont très efficaces. Il y a environ six ans, un bateau de 45 ou de 65 pieds pouvait facilement prendre de 50 000 à 100 000 livres de poisson.

Les quotas ont diminué. La dernière fois que les bateaux ont pu sortir, les pêcheurs ont eu le droit de prendre 20 000 livres de poisson dans un maximum de trois semaines.

Vous devez vous rendre compte, monsieur le Président, que ces bateaux pouvaient autrefois rapporter jusqu'à 50 000 livres de poisson. Pourtant, on leur a imposé un quota de 20 000 livres à pêcher en trois semaines au plus.

Il n'existait pas de filet dont le maillage laisserait s'échapper les petits poissons. Les pêcheurs l'avait demandé pourtant. Ils ont donc dû se mettre à faire de la pêche sélective, prenant les gros poissons qui rapportent,